



# TRANSNUBEL et le pacte des Nations Unies

Rapport de communication sur les progrès réalisés en 2016





## À nos parties prenantes:

Je suis heureux de confirmer que TRANSNUBEL réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication internes et externes.



Xavier BAIRIOT  
General Manager



## La responsabilité Sociétale selon Transnubel

La prise en compte par une entreprise de ses responsabilités envers la « société » est un facteur clé pour sa réussite à moyen et long terme. Il ne s'agit pas seulement de protéger tel ou tel aspect environnemental, mais d'intégrer de manière « globale » une entreprise dans son environnement naturel, politique, juridique et social.

Au sein de Transnubel, nous avons conscience de cette responsabilité qui est pour nous une manière d'exercer notre métier correctement.





## La responsabilité Sociétale selon Transnubel

Plus exactement, nous pensons que grâce à notre performance Transnubel contribue au développement de la société, et que notre entreprise profite elle-même des effets positifs générés. Cette approche permet de créer de la valeur et est bénéfique pour notre entreprise et sa réputation.

Enfin, nous sommes convaincus que notre approche de la RSE aura un impact positif sur la qualité de nos services et finalement sur la performance générale de Transnubel.



## Notre engagement

Notre engagement en matière de responsabilité sociétale est ciblé sur les quatre domaines majeurs que sont la protection des droits de l'homme, l'amélioration des conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption, adhérer au Pacte Mondial nous a permis d'aller plus loin dans ces engagements, et reflète notre désir de se joindre à une initiative universellement respectée et reconnue.



WE SUPPORT

## Notre engagement

Nous sommes l'un des principaux fournisseurs de logistique et de transport nucléaire, de conception et de fourniture d'équipement pour le transport, le stockage et la manutention de matières radioactives,

Nous sommes conscients de l'impact environnemental de notre activité, et nous nous sommes engagés dans un processus d'amélioration continue afin de cibler ses aspects environnementaux significatifs et d'en réduire les impacts.



WE SUPPORT

## Notre engagement

Les employés constituent un actif essentiel de notre entreprise. La sauvegarde de leur bien-être et le soutien de leurs actions sont essentiels au succès et à l'avenir de Transnubel.

Il est crucial que tous les employés de Transnubel maintiennent un haut niveau de conduite professionnelle vis-à-vis de nos clients, actionnaires, fournisseurs, partenaires commerciaux et autorités publiques.

.



WE SUPPORT

## Les principes en action

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies en 2012, TRANSNUBEL a renforcé sa démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE), en promouvant le développement durable destiné à améliorer la prise en compte des enjeux de RSE et leur pilotage dans l'ensemble des activités et sites d'implantation de TRANSNUBEL.

L'implication de l'ensemble des collaborateurs de TRANSNUBEL lui permet de réaliser les engagements qu'elle a pris dans le cadre du Pacte Mondial et il incombe à sa ligne hiérarchique d'atteindre les objectifs en ces matières.



## Les principes en action

- La mise en œuvre des actions RSE de TRANSNUBEL s'inscrit pleinement dans le respect des dix principes du Pacte Mondial.
- La volonté de TRANSNUBEL est de renforcer la cohérence de ses actions et de celles de ses partenaires.
- Ce document résume les principales dispositions prises en 2016.



## Droits de l'Homme

### Principe n°1

Nous devons contribuer à la protection et au respect des droits de l'Homme proclamés internationalement.

### Principe n° 2

Nous devons veiller à ne pas nous rendre complice de violations des droits de l'Homme.





## Droit à la santé et à la sécurité

TRANSNUBEL qui organise, exécute et contrôle le transport de matériel nucléaire et les aspects opérationnels sur les sites nucléaires, les calculs et la fabrication, veut préserver la santé et de la sécurité de son personnel.

1. TRANSNUBEL développe les formations, les compétences et la responsabilisation de son personnel afin notamment de réduire le nombre d'accidents du travail et de trajet ainsi que leurs conséquences. A ce jour, 1769 jours sans accident du travail ou sur le trajet du travail.





## Droit à la santé et à la sécurité

2. TRANSNUBEL améliore en continu les outils de mesures et de management de la Santé Sécurité au Travail.

Les indicateurs associés ont été inclus au Tableau de bord du General Manager et sont suivis régulièrement (20 fois/an) par l'ensemble de la hiérarchie en Réunion de Direction Générale (RDG).

Les Tf & Tg sont = 0 depuis plus de 4 années.





## Droit à la santé et à la sécurité

3. TRANSNUBEL suit les doses radiologiques du personnel, identifie les voies de diminution des doses encourues et les risques d'augmentation, et met en œuvre des mesures d'amélioration dans des limites d'application raisonnables (principe ALARA). La moyenne des doses reçues par le personnel est largement inférieure aux objectifs de TRANSNUBEL qui eux-mêmes sont largement inférieurs aux doses légalement admises.
4. Les objectifs de doses maximum admises pour notre personnel sont identiques aux objectifs de 2016.





## Normes du travail

### Principe n°3

Nous devons respecter la liberté d'association et reconnaître véritablement le droit à la négociation collective

### Principe n° 4

Nous devons participer à l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire.





## Normes du travail

### Principe n° 5

Nous devons aider à l'abolition réelle du travail des enfants.

### Principe n° 6

Nous devons lutter contre la discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.





Bien que peu exposé aux risques en matière de conditions de travail en raison de son activité même (directe ou sous-traitée) et de son périmètre d'intervention (pays développés), TRANSNUBEL s'attache à améliorer en permanence la qualité des rapports humains afin de :

1. Développer la responsabilisation des personnes dans l'exercice de leur fonction.
2. Favoriser la montée en compétence du personnel à travers la formation continue. En 2016, 1621 heures de formation reçues par 32 salariés en 23 formations différentes.





3. Veiller à aller toujours plus loin dans notre politique sociale pour favoriser l'employabilité des personnes. Dans ce cadre TRANSNUBEL continue d'engager du personnel précédemment sous-traité, ceci permet de stabiliser l'emploi et montre l'engagement de la société sur le long terme.
4. Améliorer la communication interne par un cycle de réunion hebdomadaires suivi par l'ensemble du personnel concerné (RDG), Revue de Direction (RDD) et Réunion de Chefs de Projets (RCP).
5. Transnubel est certifié depuis le 25 janvier 2016 par un organisme indépendant pour la norme OHSAS 18001 : Management de la santé et de la sécurité au travail.



## Environnement

### Principe n°7

Nous adoptons une démarche fondée sur le principe de précaution en matière de défis environnementaux

### Principe n° 8

Nous prenons des initiatives pour une plus grande responsabilité environnementale.

### Principe n° 9

Nous favorisons la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement





## Environnement

TRANSNUBEL considère qu'elle doit jouer un rôle essentiel en matière d'environnement et, après analyse, a décidé d'agir à plusieurs niveaux:

1. En réduisant l'impact de son activité de transport,
2. En développant la sensibilisation du personnel pour la prévention de la pollution.
3. En prenant en compte les aspects environnementaux lors des choix faits par l'entreprise, tels que achats, méthodes de travail,...
4. En assurant une exploitation respectueuse de l'environnement dans l'ensemble de ses sites et auprès de ses clients.
5. TRANSNUBEL a instauré le tri sélectif dans les bureaux et également lors de prestations auprès des clients.





## Lutte contre la corruption

### Principe n°10

Nous agissons contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



WE SUPPORT



## Lutte contre la corruption

La corruption, pour TRANSNUBEL, pourrait s'appliquer à différents niveaux comme les achats et les relations contractuelles.

Bien que l'activité de TRANSNUBEL ne la situe pas parmi les plus sensibles (source: Etude de Transparency International relative aux secteurs soumis à corruption), TRANSNUBEL considère, conformément à ses valeurs édictées en interne, qu'elle doit veiller au comportement responsable et honnête de ses employés, à commencer par les managers:

1. En entretenant des relations professionnelles avec les fournisseurs et les clients;



## Lutte contre la corruption

2. En prévenant les risques liés à l'utilisation de l'argent comptant au niveau de chaque fonction de l'entreprise.
3. Aucun cas de corruption supposé ou avéré n'a été détecté en 2016.
4. Cet aspect est vérifié annuellement par le Contrôleur aux Comptes.

